

Règlement de la consultation

1. Nom et adresse de l'acheteur public

COLLÈGE ROGER RUEL
7, lieu-dit Les Sagnes
43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY

Pouvoir adjudicateur du marché : Monsieur Benoît ROUSSET, Principal
Personne responsable de l'exécution du marché : Monsieur Olivier AUCHTER, gestionnaire
Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pierre SOUVETON

2. Procédure de passation

Marché à procédure adaptée ouverte passé en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

3. Objet de la consultation

Le marché a pour objet la dératisation et la désinsectisation du service de restauration du collège Roger Ruel, réserves et vestiaires compris.

4. Contenu du dossier de consultation

Le présent règlement de consultation ;
le cahier des clauses particulières (CCP) ;
le formulaire DC1.

5. Présentation des offres

Les offres des concurrents ainsi que les documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

6. Modalités de remise des offres

Les dossiers complets devront être déposés sur la plate-forme de l'AJI (<https://mapa.aji-france.com/>).

La date limite de réception des offres est fixée au mardi 16 novembre 2021.

Les offres qui parviendraient après la date mentionnée ci-dessus ne seront pas acceptées.

7. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de cent-vingt jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Critères de sélection / choix de l'offre

Le marché sera attribué au candidat proposant l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères pondérés suivants :

- prix des prestations : 70 %
- qualité des services associés : 30 %.

Dans le cas où des offres jugées intéressantes seraient considérées comme équivalentes, le pouvoir adjudicateur pourra demander aux candidats concernés d'en préciser le contenu.
Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

9. Modalités d'attribution du marché

La date prévisionnelle d'attribution est : 25 novembre 2021.

La date prévisionnelle de notification est : semaine 50.

La date prévisionnelle de début d'exécution du marché est le lundi 03 janvier 2022.

10. Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée d'un an (quatre trimestres) à compter de la date de début d'exécution, renouvelable de manière tacite deux fois.

11. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Monsieur AUCHTER, gestionnaire, à l'adresse int.0430027w@ac-clermont.fr ou par téléphone au 04.71.61.03.66.

À Saint-Didier-en-Velay, le 18 octobre 2021.

Le Principal

Benoît ROUSSET